

PROJET DE LOI N° 11 AUTEUR: Mme Lise Beauchamp,
TITRE: Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de
Musique et d'art dramatique du Québec

- Présentation le : 2006-05-09
Consultations gén. ou part. à la CC le 2006-06-09
Dépôt du rapport de commission: 2006-06-14
Motion de scission le : _____
Motion de report le : _____

- Adoption du principe le : 2006-05-26
Étude détaillée à la CC le 5 2006-06-09 et 09 et 13

- Dépôt du rapport de Commission le : 2006-06-14 AM (3)
Si amendement(s) en Commission : oui non Si amendement au titre : oui non
Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui non
de M _____ (... articles amendés)
de M _____ (... articles amendés)
de M _____ (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : 2006-06-15
Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :
de M _____
de M _____
de M _____

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui non (... articles amendés)
- Adoption du projet de loi le: 2006-06-15
- Sanction du projet de loi le: 2006-06-15 (2006, c. 26)

Motion de suspension des règles présentée le : _____
Feuille de temps jointe sur: _____
Feuille de vote jointe sur: _____
Autres: _____

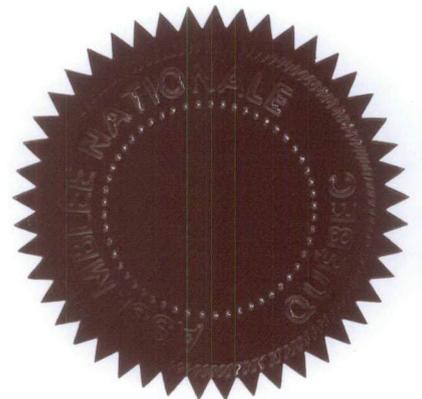


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission de la culture

PROCÈS-VERBAL

Séance du 8 juin 2006



Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi n° 11, *Loi modifiant la Loi sur le
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*

PROCÈS-VERBAL

Commission de la culture

Séance du jeudi 8 juin 2006

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 11, *Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (Ordre de l'Assemblée, le 7 juin 2006)

Membres présents :

- M. Brodeur (Shefford), président de la Commission
- Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) ministre de la Culture et des Communications
- M. Turp (Mercier), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
- M. Dion (Saint-Hyacinthe)
- M. Mercier (Charlesbourg)
- M. Moreau (Marguerite-D'Youville)
- Mme Vien (Bellechasse)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (professeurs des Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec) :

- M. Luc Perron, président du Syndicat des professeurs de l'État du Québec
- M. Denis Denoncourt, représentant des Conservatoires d'art dramatique
- M. Carol Lemieux, représentant des Conservatoires de musique

La Commission se réunit à 11 h 33 sous la présidence de M. Brodeur (Shefford), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) et M. Turp (Mercier) formulent des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Syndicat des professeurs de l'État du Québec (professeurs des Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec)

À 11 h 55, la Commission entend le Syndicat des professeurs de l'État du Québec (professeurs des Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec).

M. Perron présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de 13 heures.

REMARQUES FINALES

M. Turp (Mercier) et Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) formulent des remarques finales.

À 13 h 09, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Martin Cardinal



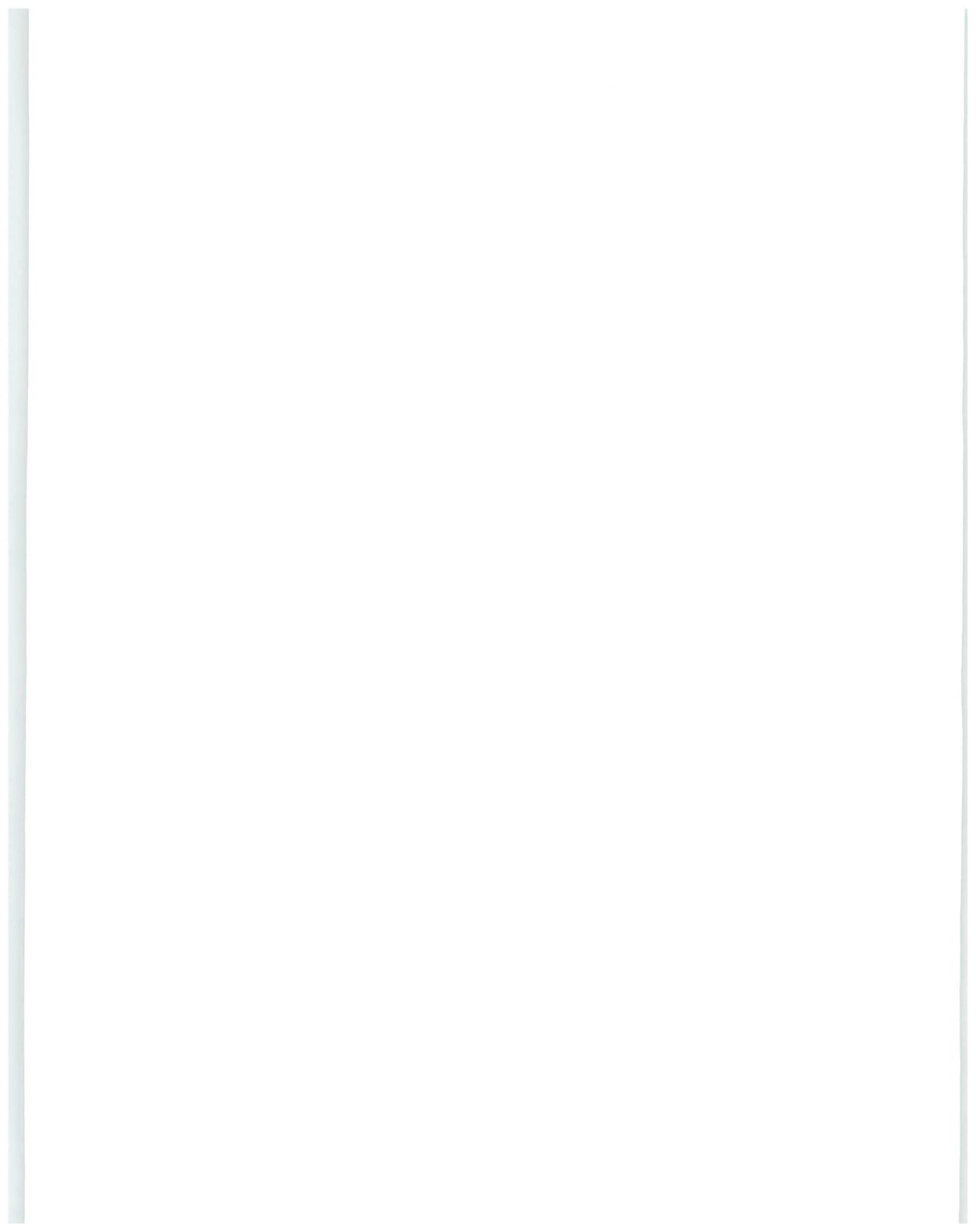
Bernard Brodeur

MC/dh

Québec, le 9 juin 2006

ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DE LA CULTURE

Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi n^o 11, *Loi modifiant la
Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*

Le jeudi 8 juin 2006

Salle Louis-Hippolyte-LaFontaine

ORDRE DU JOUR

*après les affaires
courantes, soit vers*

11 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

11 h 20 SYNDICAT DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE

Représenté par : M. Luc Perron, président du Syndicat des professeurs de
l'État du Québec
M. Carol Lemieux, représentant des Conservatoires de
musique
M. Denis Denoncourt, représentant des Conservatoires
d'art dramatique

12 h 20 REMARQUES FINALES

Québec, le 8 juin 2006 (9 h 50)

